

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT-CYR-SUR-MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 05 - 17

Séance du 25 mai 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube  
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

\*\*\*\*\*

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33  
Présents : 28  
Représenté : 5

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mai,  
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER  
réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence,  
conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var,  
sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents :** Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
**Adjoints :** Mesdames GUIROU, SAMAT, VANPEE Messieurs  
CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

**DONATION A LA  
COMMUNE**

**AU PROFIT  
DU CENTRE D'ART  
SEBASTIEN**

**MADAME  
ROSELYNE CONIL**

**Conseillers Municipaux :** Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN  
Anne-Laure, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia,  
MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI  
Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno,  
BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique,  
LEPACHELET Jacques, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann,  
PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

**Etaient représentés :**

**Adjoint :** Madame Chrystelle GOHARD (procuration à Monsieur Louis  
FERRARA)

**Conseillers Municipaux :** Mesdames Laurene CATANI (procuration à  
Madame Andrée SAMAT), Helen ETCHANCHU (procuration à  
Monsieur Pascal CORDEIL), Astrid MANOUKIAN (procuration à  
Madame Cynthia GROC), Monsieur Yvan MAUBE (procuration à  
Monsieur Dominique HOCQUET).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire  
de séance.

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel VALENTIN

Accusé de réception en préfecture  
083-21830125-20210525-DEL20210517-DE  
Date de télétransmission : 27/05/2021  
Date de réception préfecture : 27/05/2021

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter la donation faite à la Commune par Madame Roselyne CONIL, sculptrice, d'une réalisation en résine et acier – Hauteur 83 cm - Intitulée « *Philéas le pélican* », pour une valeur estimée à 1 000 €.



Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**

Adopte l'exposé qui précède

Décide d'accepter la donation faite à la Commune par Madame Roselyne CONIL, sculptrice, d'une réalisation en résine et acier – Hauteur 83 cm - Intitulée « *Philéas le pélican* », pour une valeur estimée à 1 000 €.

Autorise le Maire à signer l'acte authentique correspondant, formalisant ladite donation.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme  
Le Maire  
*Signature électronique*  
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20210525-DEL20210517-DE  
Date de télétransmission : 27/05/2021  
Date de réception préfecture : 27/05/2021